

Les karaïtes sont-ils les descendants des esséniens ?

par Bernard DUPUY

Le mot « karaïsme » ne signifie presque plus rien pour la plupart des gens, même les plus cultivés. Cependant l'étude de la littérature karaïte soulève des questions tout à fait essentielles tant sur le développement du judaïsme que sur les origines du christianisme. Le professeur Simon Szyszman, qui a consacré toute sa vie à reconstituer l'histoire des communautés karaïtes — histoire qui a été constamment occultée, donc déformée —, vient de contribuer en un livre qui réunit des données éparses à la résurrection de cet univers méconnu¹. Depuis l'ouvrage de Naphtali Wieder², aucune recherche de cette importance n'avait paru sur les origines du karaïsme.

Depuis longtemps déjà, la question est posée de savoir si les karaïtes ne seraient pas les descendants plus ou moins directs des esséniens et ainsi les témoins lointains d'une tradition juive très ancienne, plus ancienne que celle que nous connaissons, pharisaïenne et talmudique, une tradition qu'on peut appeler la tradition « sadocite ». Déjà en 1743 l'orientaliste R. Pococke, après une visite faite aux communautés karaïtes du Caire, avait proposé l'identification des karaïtes avec les esséniens. Le rapprochement a souvent été tenté depuis lors³ et l'on se souvient que certains chercheurs, lors de la découverte par

1. Simon SZYSZMAN, *Le karaïsme. Ses doctrines et son histoire*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1980, 250 pp. ; id., *Das Karäertum, Lehre und Geschichte*, coll. « Der Osten », Wien, Karolinger, 1983, 256 pp. La traduction allemande a été revue et corrigée et contient quelques additions par rapport à l'édition française.

2. Naphtali WIEDER, *The Judean Scrolls and Karaism*, Londres, East and West Library, 1962. S. Szyszman a consacré un important compte-rendu à cet ouvrage dans la *Revue d'histoire des religions*, 168 (1965), pp. 62-74. S. Szyszman a l'intention de lancer en 1984 un *Bulletin d'études karaïtes* qui paraîtra aux éditions Peeters à Louvain, avec dans le premier numéro des contributions des professeurs Milik, Schenker, Tamani.

3. Dès 1912, le P. M.-J. Lagrange avait rédigé un article précurseur : « La secte juive de la Nouvelle Alliance au pays de Damas » dans *Revue biblique*, IX (1912), pp. 213-240 et 321-360.

S. Schechter, à la fin du siècle dernier, du *Document de Damas* dans la Geniza du Caire, et même encore récemment après la mise à jour du site de la communauté de Qumran, crurent pouvoir affirmer, tant la similitude des doctrines était frappante, que les manuscrits de la mer Morte émanaient d'une communauté karaïte... Mais alors, dans l'ignorance de l'ancienne tradition sadocite, on regardait encore les karaïtes comme des « sectaires » séparés du judaïsme au VIII^e siècle, à la suite du schisme d'Anan ben David. La chose apparaît un peu moins simple aujourd'hui.

La tâche de rétablissement de l'image vraie du karaïsme avait été commencée au XIX^e siècle par l'infatigable rassembleur de documents que fut Abraham Firkowicz (1786-1874)⁴. Elle s'impose à nous aujourd'hui... à une heure où le karaïsme se trouve menacé de disparition. Dans un article écrit en russe et traduit récemment en français, on a pu se rendre compte de l'étendue du trésor inexploré que représentent les grandes collections Firkowicz rassemblées au musée de Leningrad⁵. Mais le terrible mot prononcé, dit-on, au début de ce siècle par Samuel Poznanski est toujours vrai et presque vérifié : « Les karaïtes sont en voie de disparition. On va pouvoir ouvrir maintenant les portes des bibliothèques ». En dehors des quelques textes publiés par H. Har-kavy, les collections Firkowicz dorment depuis un siècle dans les réserves de la bibliothèque Saltykov-Chchedrine à Leningrad. Les documents de l'histoire karaïte ne sont plus étudiés par les karaïtes eux-mêmes. Les karaïtes — 12 000 environ — sont rassemblés aujourd'hui surtout en Israël⁶. Il n'en reste ailleurs dans le monde que quelques milliers : 3 000 peut-être en U.R.S.S., un millier aux Etats-Unis et, tout au plus, 300 à Istanbul, 200 en Pologne, une cinquantaine en Egypte.

Le professeur Szyszman poursuit actuellement deux objectifs majeurs : 1. Sauver le célèbre codex des prophètes, recopié en 896 par le massorète Moïse ben Asher, dont le manuscrit se trouve toujours à Abbasiah, au Caire⁷. Ce codex en excellent état est en possession des derniers membres de la communauté karaïte d'Egypte. C'est un document très précieux et unique, qui devrait bien être mis au plus tôt en lieu sûr dans un musée où il puisse être conservé et consulté. 2. Faire

4. Cf. S. SZYSZMAN, « A. Firkowicz, faussaire de génie ou collectionneur hors-pair ? » dans *Bulletin de la Société Ernest Renan*, nouv. série, n° 23, 1974, pp. 132-135. Id., « Centenaire de la mort de Firkowicz » dans *Supplements to Vetus Testamentum*, vol. XXVIII, Leyde, Brill, 1975, pp. 196-216.

5. Cf. D. STARKOVA dans *Revue des Etudes juives*, 134, 1975, pp. 101-117. Cf. S. SZYSZMAN, « Une source importante pour les études qumraniennes : les collections Firkowicz » dans *Qumran. Sa piété, sa théologie et son milieu*, Paris-Gembloux, Duculot, 1978, pp. 61-73.

6. Ils sont réunis sous l'égide de Rav Josef ha-Gamil, av beth din, BP 101, 72100 Ramlé, qui a réédité les livres liturgiques karaïtes.

7. Cf. S. SZYSZMAN, « Une visite au Caire » dans *Vetus Testamentum*, 4 (1954), pp. 201-205.

procéder à l'enregistrement musical des pièces les plus rares de la liturgie de sa communauté par un des derniers hazzanim karaïtes encore en vie.

Les karaïtes, témoins d'une exégèse juive prépharésienne

Simon Szyszman est certainement le meilleur spécialiste actuel de l'histoire du karaïsme. Presque seul, il doit lutter contre le préjugé défavorable qui, depuis Saadya Gaon, règne sur le karaïsme et en dissimule les origines. Ce préjugé est malheureusement très répandu et on le rencontre aujourd'hui encore chez bon nombre d'auteurs juifs, inspirés par des motivations plus polémiques que scientifiques. Il y a quelques années André Paul, dans une thèse publiée sous la direction de Georges Vajda, avait cherché à démontrer le mécanisme de cette occultation⁸. Aujourd'hui, grâce à une connaissance véritablement encyclopédique des textes karaïtes rédigés en hébreu, en arabe, en turc ou en russe, S. Szyszman a pu peu à peu rétablir la vérité historique sur un certain nombre de points importants. Il a ainsi démontré le fait de la conversion au karaïsme (et non au judaïsme) du roi Khazar Bulan par l'entremise du docteur karaïte Isaac Sangari⁹.

Il a pu aussi établir définitivement l'appartenance karaïte des deux grandes familles de massorètes, les Ben Asher et les Ben Nephtali. En 1867, s'appuyant sur une étude de Franz Delitzsch, l'historien Heinrich Graetz avait causé un certain émoi dans le monde juif en affirmant l'origine karaïte de la famille massorète des Ben Asher. A cette époque, l'assertion parut si inouïe que le professeur Paul Kahle, qui entreprenait alors ses recherches sur la massore, la traita d'abord avec une certaine ironie. Mais par la suite, revenant sur le problème à partir des seuls critères internes, il s'y rallia entièrement. En examinant le colophon du Codex d'Alep, Simon Szyszman, dans un remarquable article, a retracé toute l'histoire de ce manuscrit et établi de façon décisive l'appartenance karaïte de la famille des Ben Asher. Il cite une note inscrite par le copiste, Moïse Ben Asher, où ce dernier déclare qu'il a suivi l'explication de la Bible « par la communauté des prophètes, les élus du Seigneur, les saints de notre Dieu, qui comprennent toutes les choses cachées et qui révèlent le secret de la sagesse, les térébinthes de la justice, les gens de la fidélité, qui ne cachent rien de

8. André PAUL, *Écrits de Qumran et sectes juives aux premiers siècles de l'Islam, Recherches sur l'origine du Qaraïsme*, Paris, Letouzey et Ané, 1969.

9. Cf. S. SZYSZMAN, « Le roi Bulan et le problème de la conversion des Khazars » dans *Ephemerides Theologicae Lovanienses*, 33 (1957), pp. 68-76. L'étonnante découverte en Crimée de la pierre tombale d'Isaac Sangari a permis de lever à ce sujet tous les doutes : voir les deux communications de S. SZYSZMAN, « Où la conversion du roi khazar Bulan a-t-elle eu lieu ? » dans *Hommage à André Dupont-Sommer*, Paris, 1971, pp. 523-538 et « Les inscriptions funéraires découvertes par Abraham Firkowicz » dans *Journal Asiatique*, 263 (1975), pp. 131-264.

ce qui leur a été donné et n'ajoutent rien à ce qui leur a été transmis et qui ont rendu l'Écriture forte et puissante »¹⁰. C'est bien le style typique des scribes karaïtes.

Les karaïtes ont été présentés souvent comme les protestants du judaïsme : « Mon cher karaïte », écrivait Richard Simon à son ami, le réformé français Frémont d'Abancourt. Le nom de *bené-miqra*, autrement dit karaïtes, qui les désigne aujourd'hui, indique justement leur attachement à l'Écriture : ils furent de grands exégètes. Mais il est inexact de prétendre, comme on l'a fait très souvent, qu'ils s'en tenaient au principe scripturaire et qu'ils rejetaient toute tradition. Ils contestaient les conclusions du Talmud et la halakha des rabbanites, parce qu'ils estimaient la leur plus ancienne et ils tentaient, tout comme les rabbins, de la fonder dans l'Écriture ; mais ils n'ont jamais rejeté le principe de la tradition. Ils définissaient la tradition (*sevel-ha-ierushah*) : « tout ce qui nous a été transmis de génération en génération par voie orale et que le consensus de notre communauté reçoit comme normatif ». Ils entendaient se rattacher à la tradition de Moïse mais celle-ci était pour eux restée identique entre les mains des juifs revenus de Babylone, c'était celle d'Esdras et non pas la « tradition orale » des pharisiens¹¹.

Comme les esséniens, les karaïtes se considéraient comme les héritiers des prophètes bibliques. Le *Chant de la Vigne* de Moshe ben Asher, publié par N. Wieder¹², établit un lien entre les karaïtes et les bené Bathyr, que Hérode avait établis comme gardiens des traditions dans le Temple¹³. Ces derniers ne refusaient pas d'invoquer les pro-

10. S. SZYSZMAN, « La famille des massorètes karaïtes Ben Asher et le Codex Alepensis », dans la *Revue biblique*, 73 (1966), pp. 531-551. Texte cité, p. 541.

11. Cf. S. SZYSZMAN, « Esdras, maître des sadocites » dans *Proceedings of the twenty-seventh international Congress of orientalists*, Ann Arbor, Michigan, 13-19 August 1967, Wiesbaden, 1971, pp. 152-154.

12. Cf. Paul KAHLE, *The Cairo Geniza* 2^e éd., Oxford, Basil Blackwell, 1959, pp. 84-85. Le verset 22 du *Chant de la Vigne* s'exprime ainsi : « Les parfaits de la Vigne prient les anciens de Bathyr, les héritiers des prophètes, qui possédaient l'intelligence ». Cf. N. WIEDER dans *Jewish Quarterly Review*, 47 (1956), pp. 97-113, 269-302. Toute une recherche serait à faire sur l'idée d'exégèse inspirée. Les karaïtes invoquaient à ce propos le Ps 119, 18 : « Dessille mes yeux et je verrai les merveilles de ta loi ». Le targum traduit « merveilles » (*niflaot*) par le mot araméen *perishan*, qui évoque le *perush* (commentaire inspiré).

13. Les bené Bathyr sont cités en T.B. *Pesahim* 66 a. Vers 20 avant l'ère chrétienne, une discussion s'éleva entre Hillel et les bené Bathyr. Hillel disait que « le sacrifice pascal prime le sabbat » ; et donc que l'on pouvait immoler ce sacrifice à la fin du jour du sabbat. Mais il n'avait d'autre argument, pour fonder sa position, que de dire que c'était une tradition qu'il avait reçue de ses maîtres en Babylone. Alors les prêtres qui étaient chargés de l'application des lois sabbatiques dans le Temple, les bené Bathyr, qui étaient jusque-là de l'avis contraire, s'inclinèrent. Depuis ce temps, la façon de voir des anciens prêtres est tombée en désuétude et la position de Hillel fait loi dans la tradition juive. Les Falashas et les karaïtes, par contre, ont gardé la tradition sadocite antique qui interdisait d'immoler la victime pascale un jour de sabbat. La question demeure cependant de savoir de quelle époque date ce débat que le Tal-

phètes en matière halakhique et se référaient à eux s'il n'y avait pas de tradition expresse contraire. Cette position ancienne fut remplacée par la suite par le recours à la tradition orale, qui devint usuel chez les Tannaim. Les karaïtes eux, avaient un tout autre principe : ils insistaient sur les rapports existants entre les trois parties de la Bible, Torah, Prophètes et Hagiographes. Dans un opuscule intitulé *Ordre de l'Ecriture*, qui se trouve inséré dans le Codex du Caire, Moïse ben Asher affirme l'importance respective des trois parties du Tanakh. Il rapproche cette structure de celle du Temple de Jérusalem qui comportait également trois parties : le Saint des Saints, le Sanctuaire et les Parvis. C'est là, comme l'a montré Paul Kahle, une idée typiquement karaïte, qui remonte à l'époque de la constitution de la Bible et c'est au nom de cet attachement aux écrits des prophètes que les karaïtes se montraient réfractaires aux décisions rabbiniques fondées sur la loi orale. Pour eux, c'est en recourant aux prophètes qu'on obtient l'interprétation assurée de la Torah. Pour les pharisiens, au contraire, on ne saurait déduire une halakha en s'appuyant sur les prophètes.

Antiquité du karaïsme

S. Szyszman est très sceptique sur la possibilité de retrouver à présent le visage véritable du karaïsme classique. Evoquant l'œuvre du karaïte Eliyahu Basiaci, auteur d'un traité classique et très répandu sur la halakha de la communauté, il écrit que c'est sur les instances de son maître, un savant juif, Mordekhai Comtino, que Basiaci en était venu à s'intéresser à la halakha et qu'il avait fini par ne plus s'intéresser qu'aux questions de rites : « Basiaci est ainsi devenu un personnage à la pensée superficielle qui ne comprenait plus l'esprit de sa propre religion... Il est l'auteur d'un compendium des lois religieuses, *Adderet Eliyahu*, qui jouit actuellement encore d'une grande autorité chez les karaïtes. Cet ouvrage reflète bien l'état de décadence auquel la commu-

mud rattache au conflit entre Hillel et les bené Bathyr. — J. DERENBOURG (*Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine*, Paris, 1867, pp. 178-181) considère ce récit comme historique. D. CHWOLSON (*Das letzte Passamahl Christi*, Leipzig, 1908, pp. 26-31) le tient pour légendaire, car ce n'est qu'après 70 que le principe « le sacrifice pascal prime le sabbat » fut érigé en norme. Vers 140, la question fut en effet débattue, comme le révèle une discussion entre R. Yoshiya et R. Jonathan (Mek. sur Ex 12, 6) : les Tannaim firent appel à ce moment à un principe herméneutique invoqué autrefois par Hillel et c'est sans doute pourquoi la réponse apportée par les maîtres pharisiens à ce problème fut rattachée au nom prestigieux de Hillel. On doit rapprocher cette question de ce que Pes 70 b raconte de R. Juda b. Dortay et de son fils. Vers 20 avant J.-C., ils quittèrent Jérusalem pour s'enfuir vers le sud, car ils ne pouvaient admettre le principe selon lequel « le sacrifice, un jour de fête de pèlerinage, prime le sabbat ». Ce texte garde donc le souvenir d'un débat déjà existant au temps de Hillel.

nauté était parvenue ; sa diffusion ne fit que l'accentuer »¹⁴. On peut se demander si une perspective aussi sombre est véritablement fondée.

En ce qui concerne les origines anciennes des karaïtes, ceux-ci, d'après S. Szyszman, seraient les descendants de l'ancienne tradition sadocite, dont les représentants les plus connus de nous, mais non les seuls, furent les esséniens. Fraction schismatique du clergé de Jérusalem, les esséniens prétendaient garder fidèlement cette tradition ancienne, dont s'écartèrent les pharisiens. La doctrine karaïte remonterait ainsi pour l'essentiel au second siècle avant notre ère. Si cette hypothèse venait à être démontrée, la comparaison des doctrines karaïtes avec les doctrines esséniennes se révélerait d'un grand intérêt. Elle nous instruirait sur la survie lointaine de l'essénisme. La communauté de Qumran fut dispersée lors de la guerre contre les Romains. Mais le mouvement des esséniens était répandu un peu partout, bien au-delà du monastère de Qumran. Persécutés ou exilés, les esséniens ne disparaissent pas. On a retrouvé leur présence à Massada. On connaît la communauté des thérapeutes d'Alexandrie, décrite par Philon. C'est une erreur de croire que tout le judaïsme ait été, aussitôt après 70, centré sur Yabné. Il est probable, comme le démontrent les inscriptions funéraires et de nombreux témoignages épigraphiques, qu'un ancien judaïsme non rabbinique a perduré dans tout le bassin méditerranéen. Même la Babylonie, qui avait de fréquentes relations avec la Palestine, ne vivait pas au second siècle à l'heure des Tannaim. La coordination s'établira cent ans plus tard, entre Tibériade et Sura, après la rédaction de la Mishna, non sans tensions d'ailleurs. Dans le peuple, qu'il ne faut pas identifier trop vite avec les écoles rabbiniques, la vieille tradition sadocite a continué d'exister, même en Babylonie. Cela explique la réapparition et la tardive mise par écrit de cette tradition antique, à la faveur d'un conflit sur la halakha, au VIII^e siècle, à l'époque d'Anan ben David.

On trouve donc dans le karaïsme la résurgence d'idées qui avaient été celles du vieux judaïsme légitimiste, qu'on avait cru disparu. Après la destruction du Temple en 70, la revendication fondamentale du rétablissement à Jérusalem du sacerdoce légitime des fils de Sadoq (cf. Ez 40-46) fut sans doute laissée quelque peu dans l'ombre par les karaïtes, d'autant plus que l'image paradigmatische du temple à laquelle ils se référaient était toujours celle du temple de Salomon. Ils n'en demeurent pas moins étonnamment fidèles à leurs coutumes ancestrales, bien fixées depuis des siècles, et non modifiées par l'existence des réglementations pharisiennes.

Les spirituels karaïtes ont continué de se désigner eux-mêmes, comme les sectaires de Qumran, ce qui avait frappé Salomon Schechter, du titre symbolique tiré du livre d'Ézéchiel (Ez 9, 4) de *ha-néénahim ve-ha-néénaqim*, « ceux qui se lamentent et qui gémissent » sur les

14. S. SZYSZMAN. *op. cit.*, p. 53.

abominations accomplies dans le sanctuaire de Jérusalem¹⁵. On les appelait aussi *ha-avelim* (les « endeuillés ») ou encore « ceux qui expient pour l'apostasie de Jacob » (Is 59, 20), dénominations toutes empreintes d'une forte note d'ascétisme et de tristesse¹⁶.

Une désignation plus étrange encore est celle tirée de Malachie 1, 10, « ceux qui devront fermer la porte (du Temple) » (afin d'interdire d'y pratiquer un culte vain). La finale du Document de Damas montre que les esséniens comprenaient cette prescription comme un ordre devant être exécuté à la lettre. Ainsi, pour eux, la fin du Temple n'avait pas été, comme pour les pharisiens de Yabné, provoquée par le forfait perpétré par les armées de Titus ; elle avait été, bien auparavant et bien plus radicalement, signifiée dans les oracles prophétiques et elle avait trouvé son application dès l'époque des Hasmonéens. C'est la fidélité des groupes ayant obéi à ces injonctions des prophètes qui avait permis la survie du judaïsme. Les pharisiens ne furent donc pas les seuls à avoir proposé, à partir du cercle de Yabné, une reconstruction du judaïsme basée sur leurs traditions propres, distinctes de celles des autorités du Temple d'obédience sadducéenne ; les esséniens et, d'une façon générale, les sadocites pouvaient eux aussi se rattacher à une tradition ancienne au nom de laquelle ils se montrèrent prêts à surmonter le désastre. La principale différence entre eux résidait dans la façon d'interpréter les annonces des prophètes. On perçoit tout l'intérêt qu'il y aurait à pouvoir reconstituer ces débats sur l'interprétation des textes prophétiques à une époque qui encadre exactement celle du Nouveau Testament. Les écrits de Qumran, d'une part, et le Targum Pseudo-Jonathan, de l'autre, permettent aujourd'hui de procéder à cette investigation pleine de promesses.

Dans leur liturgie, les karaïtes prirent pour la reconstruction du temple de Jérusalem. On peut se demander à quel temple ils faisaient référence dans leurs prières. Il y a tout lieu de penser que ce n'est pas au second temple reconstruit par Zorobabel, mais au temple de Salomon dont les ruines, toujours accessibles, se trouvaient en dessous de celles du second temple. Une communauté karaïte était établie auprès de ce sanctuaire ou peut-être même à l'intérieur. Mais c'est vraisemblablement la résurrection de la communauté karaïte fidèle à l'Ecriture et à son commentaire inspiré que les disciples attendaient en priant pour la restauration du Temple. La question demeure très discutée et doit être mise en relation avec les espérances des esséniens au sujet du Temple.

S. Szyszman croit pouvoir fournir la preuve que les karaïtes attendaient le « retour » du Maître de justice de Qumran à la fin des temps. Dans une prière de l'actuel Rituel karaïte pour la fête de Kippour, il est fait mention en effet de l'attente d'un *moreh-tsedeq*, qui doit ramener

15. *Ibid.*, p. 32.

16. Cf. S. SZYSZMAN, « Ascèse et pauvreté dans la doctrine karaïte » dans *Zeitschrift für Religions- und Geistesgeschichte*, 9 (1959), pp. 373-380.

les coeurs des pères vers les fils¹⁷. Ce *moreh-tsedeq* pourrait être identifié à l'Elie qui doit venir. Il se peut aussi que le titre utilisé désigne le messie attendu par la communauté. En ce cas, on ne pourrait parler de « retour » du Maître de justice, mais on aurait néanmoins la preuve que la qualité de *moreh-tsedeq* serait demeurée un idéal vivant au sein de la communauté karaïte et on aurait dans sa liturgie même un indice, extrêmement éloquent, du lien de cette communauté avec celle de Qumran. Mais on se demande de plus en plus aujourd'hui si, après la mort du Maître de justice, les esséniens n'ont pas attendu son retour, donnant ainsi une précision frappante à leurs conceptions messianiques¹⁸. Si l'on en venait à établir que le lien entre les karaïtes et les esséniens fut direct, alors la filiation des idées messianiques du karaïsme avec celles de Qumran se trouverait vérifiée et un texte liturgique apporterait une confirmation éclatante à la thèse de J.T. Milik selon laquelle la secte de Qumran avait tourné son espérance vers un Maître de justice *redivivus*¹⁹.

La liturgie karaïte contient des *piyyutim* originaux. Elle inclut la récitation du *Shema* mais ignore le *Shemoneh-Esreh*, ce qui peut être un indice de sa haute origine. Les préceptes de la *mezuzah* et des *tefillin* sont connus des karaïtes mais ceux-ci les entendent en un sens allégorique, non au sens direct.

Comme l'a montré André Paul²⁰, ce n'est qu'au IX^e siècle qu'apparaissent pour désigner les héritiers de cette tendance les expressions, devenues courantes par la suite, de *baalé-miqra* ou de *bené-miqra*. Elles leur ont été attribuées sans aucune indication péjorative à l'origine en raison de leur qualification dans le domaine de l'exégèse. Les karaïtes se reconnaissaient à la compétence de leurs scribes. Ils ne formèrent un parti qu'à dater d'Anan ben David (v. 770) ou, plus probablement un peu plus tard, si l'on tient compte du fait que le grand écrivain karaïte Kirkisani ne fait aucun rapprochement entre Anan et les karaïtes. Leur autonomie pourrait ainsi dater du conflit concernant l'exilarcat survenu sous Al-Mamun en 825²¹. Mais la controverse contre les karaïtes n'a

17. Cf. S. SZYSZMAN, « A propos du karaïsme et des textes de la mer Morte » dans *Vetus Testamentum*, II (1952) n° 4, pp. 343-348. Le texte de cette prière est libellé ainsi : « Nous nous sommes approchés de Toi pour confesser nos fautes en demandant grâce. Jusqu'à ce que Tu prennes en pitié la racine de la maison qui est dispersée dans tous les coins. Et que Dieu nous envoie le Maître de Justice pour ramener les coeurs des pères vers les fils. Et à cause de cela, nous confessons devant Toi nos fautes et nous disons : devant Toi, nous avons péché ».

18. *Document de Damas*, texte A, VI, 10-11 : « Jusqu'à l'avènement du Maître de justice à la fin des jours ».

19. Cf. J.T. MILIK, *Dix ans de découvertes dans le désert de Juda*, Paris, 1957, p. 107 ; J. STARCKY, « Les quatre étapes du messianisme à Qumrân » dans *Revue biblique*, 70 (1963), p. 501 ; E.M. LAPEROUSAZ, *L'attente du Messie en Palestine à la veille et au début de l'ère chrétienne*, Paris, Picard, 1982, pp. 124-138.

20. *Op. cit.* (note 8), pp. 81-82.

21. *Ibid.*, p. 19.

commencé elle-même qu'au X^e siècle, et elle fut surtout le fait de Saadya Gaon. Comme l'écrit S. Szyszman, « si on prend le karaïsme comme une création *ex nihilo* privée d'antécédents, ne commençant qu'avec son éclosion au VIII^e siècle, son image en sera faussée. En revanche, si l'on observe attentivement le karaïsme dans un cadre historique plus vaste, il apparaîtra comme un épisode du grand drame sadocite »²².

Il paraît d'ailleurs vraisemblable que, lorsque le Talmud de Jérusalem mentionne les *tsedduqin*, il s'agisse souvent de ce courant non-pharisaïen de l'ancien judaïsme plutôt que des « sadducéens » de Flavius Josèphe et des évangiles, qui avaient depuis longtemps disparu. La question mériterait des recherches plus approfondies que celles déjà entreprises par J. Le Moyne qui, en 1972, a conclu sa recherche de façon hésitante, faute d'avoir reconnu que le judaïsme sadocite existant au temps des Tannaim ne se réduisait pas forcément au parti des sadducéens²³.

La doctrine karaïte, telle qu'elle est exposée par Aaron ben Eliyahu de Icodémie dans son ouvrage *Ets Hayyim* ou par Eliyahu Basiaci, peut être résumée en cinq articles principaux : 1. la création *ex nihilo* ; 2. la révélation intégrale de la Torah à Moïse et aux prophètes qui sont venus après lui ; 3. l'étude personnelle de l'Ecriture dans le texte hébreu par chaque fidèle ; 4. l'attente de la rédemption lors de la venue du messie, fils de David ; 5. la rétribution au jour du Jugement et la résurrection des morts. L'éthique de la communauté est rigoriste et fait une grande place à l'ascèse et à la pauvreté.

Les karaïtes avaient une vénération particulière pour Esdras et pour la communauté des exilés de Juda revenus avec lui de Babylonie, ceux que Jérémie avait appelés *ha-teènîm ha-tovot* (les « bonnes figures », Jr 24, 5). Il est bien possible que le verset controversé du Coran (IX, 30) : « Les juifs disent que Ozaïr est fils de Dieu ; les chrétiens disent que c'est Jésus » soit le souvenir d'une ancienne tradition karaïte magnifiant la figure d'Esdras²⁴. Jusqu'à ces derniers temps, cette supposition ne pouvait toutefois être appuyée sur aucun texte. Or Bruno Chiesa a rappelé récemment²⁵ l'existence d'un texte arabe du douzième siècle, publié par S.A. Weston en 1903, qui dit : « Les *bené Sadoq* affirment que Ozaïr est fils de Dieu »²⁶.

22. Cf. S. SZYSZMAN, *op. cit.*, p. 181.

23. Cf. Jean LE MOYNE, *Les Sadducéens*, Paris, Gabalda, 1972, pp. 95-119, 137-153.

24. Cf. S. SZYSZMAN, « Le nom de Ozaïr (Coran IX, 30) et ses interprétations » dans *Compte-rendus du G.L.E.C.S.*, 11 (1967), pp. 147-153.

25. Dans un article paru dans *Paideia, Annali della Facoltà di Lingue e Letteratura Straniere di Ca'Foscari*, XIX, 3, 1980, Série orientale 11, p. 163.

26. J.A.O.S., 24, 1903, texte arabe, p. 349 et version anglaise, p. 376.

Fidélité karaïte au légitimisme sadocite

Le moment où il sera possible de reconstituer avec quelque précision l'origine du karaïsme et de décrire ses doctrines ne semble pas encore proche de nous, tant les documents sont rares et tant la puissante tradition juive ultérieure dissimule ce qu'a pu être leur lecture des Ecritures. Ainsi, comme l'a montré S. Szyszman²⁷, les karaïtes avaient une chronologie biblique distincte de celle des pharisiens et un calendrier différent. Les pharisiens comptaient 420 ans pour la durée du second Temple et dataient sa construction de l'année 350 avant l'ère chrétienne ; les sadocites comptaient 571 ans, soit 151 ans de plus, et dataient la construction du Temple de l'année 501. Ils étaient donc plus proches de l'actuelle chronologie scientifique qui date celle-ci de 520 et compte 590 années pour la durée du second Temple.

On s'est souvent étonné que les karaïtes aient eu connaissance, bien avant nous, de l'existence des manuscrits des esséniens. On pense aujourd'hui qu'ils les avaient conservés, non parce qu'ils en auraient été les héritiers directs et parce qu'ils les auraient toujours possédés, mais parce qu'ils avaient reconnu que ces documents venaient à l'appui de leurs traditions. Ainsi, à la différence des rabbins qui les avaient détruits, les karaïtes les avaient mis dans leur geniza. On sait que déjà vers 800, au temps du khalife Harun al-Rashid, des manuscrits esséniens furent découverts, tout comme à l'époque récente, dans des grottes de la région de Jéricho et apportés à Jérusalem²⁸. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois²⁹. Les karaïtes de la Ville sainte furent sans doute les seuls à s'intéresser à ces anciens documents, qui depuis ont disparu, puisque seuls ils en ont gardé le souvenir. L'écrivain Kirkisani semble

27. S. SZYSZMAN, « Systèmes chronologiques inconnus : Les ères découvertes par Firkowicz » dans *De la Torah au Messie. Mélanges offerts à Henri Cazelles*, Paris, Desclée, 1981, pp. 575-585.

28. Voir la *Lettre sur les études bibliques* du catholicos Timothée Ier (726-819), adressée à Serge, métropolite d'Elam, et éditée par Oskar Braun dans *Oriens Christianus*, 1 (1901), pp. 299-313 (texte syriaque). Cf. O. Eissfeldt, « Der Anlass zur Entdeckung der Höhle und ihre ähnliche Vorgänge aus älterer Zeit » dans *Theologische Literaturzeitung*, 74 (1949), col. 597-600, qui cite ce texte *in extenso* et S. LIEBERMANN dans *Proceedings of the Rabbinical Assembly of America*, 20 (1951), pp. 402 ss.

29. Origène avait eu vent en 217 de la découverte de manuscrits dans des caches de la mer Morte. Cf. G. MERCATI, *Note di letteratura biblica e cristiana antica*, coll. « Studi e Testi » n° 5, Rome, 1901, pp. 28 et ss. Un passage d'Eusèbe (*Histoire ecclésiastique*, VI, xvi, 3, cf. coll. « Sources chrétiennes » n° 41, Paris, Le Cerf, 1955, p. 110), doit être lu aussi en ce sens. Il avait été cité par Schulze dans son édition de Théodore (P.G. 80, 30), mais c'est Mercati qui en a découvert la provenance origénienne. Le texte d'Origène est tiré d'un *prologue sur le Psautier* et est libellé ainsi : « Sixième édition (des psaumes), trouvée avec d'autres livres hébreux et grecs dans une jarre aux environs de Jéricho sous le règne d'Antonin, fils de Sévère ». Cf. P. NAUTIN, *Origène, sa vie et son œuvre*, Paris, Beauchesne, tome I, 1977, pp. 309-311. Nous suivons ici la recension du texte transcrit par Nautin.

en effet faire allusion à cette découverte survenue autour de l'an 800 quand il mentionne les esséniens sous le nom de « magarites » (habitants des grottes, troglodytes, du mot arabe *magar*, grotte)³⁰. Mais il n'attache pas grande importance à ces écrits, qu'il n'a d'ailleurs peut-être pas lus lui-même. On aurait pu lui faire grief de cette référence suspecte. A cette époque, les karaïtes savaient seulement qu'ils avaient eu de lointains ancêtres dont les doctrines plaident en faveur des leurs, mais ils ne cherchaient sans doute pas à ouvrir ce débat. On peut d'ailleurs se demander quels sont les textes de Qumran que les karaïtes ont eu effectivement entre les mains. En dehors de l'*Ecrit de Damas*, les manuscrits leur étaient probablement trop mal connus ou trop peu accessibles pour qu'ils puissent aisément s'y reporter. La distance était devenue grande entre l'ancien sadocisme, représenté par la communauté de Qumran, et ces juifs traditionnalistes qui en avaient encore gardé les façons de voir et les coutumes bien plus tard, jusqu'après la conquête arabe, mais qui n'avaient lu ni Flavius Josèphe ni Philon et qui se découvraient tout à coup d'épigrammatiques ancêtres. « Une impression s'impose, écrit à ce propos S. Szyszman, le karaïsme a eu peur de sa propre grandeur. Il s'est arrêté à mi-chemin et a regardé en arrière, au lieu de poursuivre dans la voie où il s'était engagé avec succès... Pourtant l'originalité de ses idées (qu'on connaît suffisamment déjà par la relation de Kirkisani) aurait permis de résoudre tous les problèmes en constituant une solide théologie et en mettant en place des institutions durables. En fin de compte, l'activité du karaïsme semble avoir préparé le terrain, dans plusieurs régions, aux succès de l'Eglise orthodoxe et de l'Islam »³¹.

On se demande enfin aujourd'hui si les karaïtes ne seraient pas pour beaucoup dans la transmission des apocryphes slaves, dont l'origine demeure toujours aussi mystérieuse. Un chercheur soviétique, N.A. Mescerskij, a prouvé récemment que les textes esséniens, sur lesquels les exégètes n'ont commencé de se pencher que récemment, ont été connus également à Kiev à une époque très reculée. On trouve des traces de leurs écrits dans les apocryphes slaves en citations directes, sans qu'il y ait lieu de recourir à des traductions grecques intermédiaires³².

30. *Histoire des sectes juives*, n° 8, trad. angl. dans L. NEMOY, *Karaïte Anthology*, New Haven, Yale Univ. Press, 1952, p. 50. L'emploi par Kirkisani du terme de « magarites », qui semble avoir persisté pour désigner certains groupes de sectaires, fait apparaître la complexité des origines karaïtes. Il est probable que les anciens esséniens, appelés alors magarites, furent confondus peu à peu avec les karaïtes. Mais ce fait est en lui-même une preuve que les témoins du sadocisme ancien constituaient d'abord des groupes divers et sans dénomination avant d'être soudés ensemble par l'opinion rabbanite dominante dans l'idée et sous la désignation de « karaïsme » sectaire.

31. S. SZYSZMAN, *op. cit.*, pp. 177-178, note 3.

32. Cf. N.A. MESCERSKIJ, « Un fragment du Livre Yosippon dans la Chronique russe » dans *Palestinskij Sbornik*, 2 (64-65), 1956, pp. 58-68, et « A propos des sources du livre slave d'Henoch » dans *Kratkie soobsenija Instituta naronov Azii* 86, Moscou, 1965.

Cette découverte étonnante et tout à fait inattendue a relancé l'intérêt pour ces collections de textes apocryphes dont on savait déjà qu'ils étaient une source exceptionnelle de traditions restées ignorées de la littérature grecque chrétienne³³. Ces regroupements inattendus laissent penser que ces traditions apocryphes ont pu être conservées par des scribes ayant appartenu à l'ancien judaïsme sadocite, qui avait eu et qui gardait encore au moyen âge une vaste diffusion dans toute l'orbite de l'empire byzantin³⁴.

Fin du karaïsme ?

L'ouvrage de S. Szyszman nous révèle que le karaïsme a connu une vaste diffusion, allant de la Palestine à la Babylonie, de l'Afrique du Nord (selon certains, la célèbre reine berbère, la Kahena, aurait été karaïte) et de l'Espagne au Caucase et à la Lituanie. Le mouvement fut persécuté en Castille après que le roi Alphonse VI, sur le conseil de son médecin rabbanite Joseph Ferizuel, les eût en 1078 empêchés de s'établir dans son royaume. Mais cet ostracisme dut créer un certain climat de sympathie à l'égard des karaïtes interdits. Car si la controverse des rabbanites contre les karaïtes traverse toute l'histoire du judaïsme et si le Zohar accuse les karaïtes d'être les héritiers de Qohelet, c'est un objet d'étonnement de voir, au XVI^e siècle, Uriel da Costa et Spinoza se déclarer hostiles aux « pharisiens ». Attitude marrane, qui serait un reflet lointain de l'enseignement chrétien, comme on l'a supposé parfois, ou bien plutôt résurgence d'un terme, jusque-là peu employé par les auteurs juifs et qui réapparaît soudain, chargé d'une teneur propre antisadocite ?

Au XVIII^e siècle, les communautés karaïtes connurent un certain renouveau grâce à l'école de Troki (dans la banlieue de Wilno) qui fut illustrée par les écrits du polémiste Isaac Troki. Mais le déclin ne tarda pas. Actuellement on assiste à l'agonie du mouvement. Symboliquement, le dynamitage du sanctuaire karaïte de Jérusalem par les Anglais en 1948 met un point final à l'aventure historique du karaïsme. Le dernier rabbin est mort en 1976. Pourtant, la permanence du karaïsme en face du judaïsme rabbinique ne laisse pas de nous impressionner. On peut se demander légitimement si cette disparition du karaïsme est l'effet de circonstances historiques externes ou bien de ses principes propres. « Si l'on voulait, écrit S. Szyszman, rechercher, dans d'autres mouvements religieux, une grandeur et une décadence analogues, l'histoire du

33. Cf. Emile TURDEANU, *Apocryphes slaves et roumains de l'Ancien Testament*, Leyde, Brill, 1981.

34. Cf. S. SZYSZMAN, « La communauté karaïte d'Istanbul » dans *Vetus Testamentum*, 6 (1956), pp. 309-315. L'ouvrage de Z. ANKORI, *Karaites in Byzantium, the formative years 970-1100*, New York, Columbia University Press, 1959, rejette l'apparition des karaïtes à Byzance à une époque tardive parce qu'il veut ignorer l'existence d'un judaïsme populaire traditionaliste « pré-karaïte ».

nestorianisme en offrirait un assez bon exemple. Né sur les territoires d'où est parti, au VIII^e siècle, l'expansion du karaïsme, le nestorianisme y a fait également des conquêtes fulgurantes. Les chances, tout à fait réelles, de jouer un rôle à l'échelle mondiale lui ont également échappé »³⁵.

Simon Szyszman ne peut clore son ouvrage qu'en citant un verset des prophètes : « De ce tison jaillira une flamme nouvelle » (Za 3, 2). Après tous ses déboires, le karaïsme pourra-t-il enfin revivre ? Ou bien va-t-il sous peu représenter le cas d'une religion oubliée, occultée et jugée « hérétique », et qui ne prendra son sens qu'après sa disparition, comme un souvenir, comme un rappel adressé du fond de la tombe à ceux qui avaient souhaité sa fin ? Les karaïtes nous posent finalement cette question : une communauté qui se veut exemplaire, une communauté d'élites, mais qui n'a d'autres ressources que de se tourner vers le passé, peut-elle survivre ?³⁶ Si la réponse est négative, alors la religion qui a survécu, celle qui a « réussi » mais qui s'est adaptée, risque, de son côté, de perdre le meilleur d'elle-même, de faire bon marché de l'exigence prophétique et de n'être qu'une religion dévaluée, édulcorée.

C'est de son déclin même que le karaïsme adresse aux juifs — et aux chrétiens — cette double question, qu'il fait remonter du fond des âges : où est la vérité portée par une institution religieuse quand celle-ci se trouve rejetée dans les marges de l'histoire par l'institution concurrente plus populaire qui, elle, n'a pas craint d'assumer l'histoire ? Mais aussi où est la vérité pour l'institution qui s'est immergée dans les méandres de l'histoire et qui a composé avec les puissants ? Les karaïtes diffèrent de leurs cousins, les samaritains, en ceci que c'est au nom de leurs convictions proprement religieuses qu'ils se sont tenus à l'écart du judaïsme officiel. Sous cet aspect, ils représentent même la tendance opposée. Mais combien d'hommes, dans l'histoire religieuse du monde, n'ont-ils pas, plutôt que de composer avec les puissants du jour, placé leur espoir dans une attitude exemplaire et prophétique, fût-elle vouée à l'insuccès et à l'isolement, pour témoigner coûte que coûte de la vérité reçue de leurs ancêtres ?

35. S. SZYSZMAN, *op. cit.*, pp. 177, note 2.

36. Cf. B. DUPUY, « La communauté des esséniens » dans *Les Nouveaux Cahiers*, n° 70, automne 1982, pp. 38-45.